

LA FRÉQUENTATION DES MASSIFS FORESTIERS
À DES FINS RÉCRÉATIVES ET DE DÉTENTE
PAR LA POPULATION WALLONNE ET BRUXELLOISE

VINCENT COLSON

Une enquête téléphonique menée auprès de 1 005 personnes habitant les régions bruxelloise et wallonne a tenté de caractériser le type de public qui se rend en forêt, les périodes recherchées ou encore les activités pratiquées. Les destinations choisies et le consentement à payer pour ce type de loisir ont également été abordés.

La forêt constitue pour beaucoup de personnes un cadre de détente et d'évasion. Dans nos régions, les densités importantes de population, le taux élevé d'urbanisation et le développement des réseaux routiers entraînent une fréquentation importante des massifs forestiers qui sont, de plus, particulièrement morcelés.

L'analyse des sollicitations diverses de la société vis-à-vis des forêts est à prendre en compte au même titre que les impératifs écologiques ou économiques dans tout aménagement des forêts qui intègre les différentes fonctions de celles-ci.

Une sur-fréquentation ou, à l'inverse, une sous-fréquentation sont à analyser en re-

gard des autres fonctions de la forêt de façon à concilier au mieux les intérêts de chacun.

OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE

Objectifs

En Wallonie, la fréquentation est particulièrement importante dans certains massifs forestiers mais peu de données permettent de caractériser les activités récréatives qui y sont pratiquées.

Afin d'analyser la demande de la société en matière d'activités récréatives et de détente en forêt, la réalisation d'une enquête s'est avérée indispensable. Les objectifs de celle-ci consistaient donc à connaître quelle proportion de la population déclare fréquenter les forêts dans un cadre de détente et à caractériser au mieux cette fréquentation. Cette analyse de la demande devrait permettre par la suite d'évaluer la fonction récréative de la forêt wallonne en tentant notamment d'appréhender la valeur économique de cette fonction au moyen de méthodes d'économie environnementale.

Méthodologie choisie et taille de l'échantillon

Afin de répondre à ces objectifs, le choix de la méthodologie d'enquête a été opéré en tenant compte des éléments suivants. Pour connaître la proportion de la population se rendant en forêt, l'enquête doit être menée *ex situ*, le « site » étant dans ce cas la forêt. Plusieurs méthodologies étaient envisageables : interviews en rue, au domicile ou de façon indirecte par voie postale ou téléphonique. Afin d'avoir la meilleure représentativité de l'échantillon

et de réduire les coûts de réalisation, l'enquête par voie téléphonique a été retenue¹⁻². Cette méthodologie présente en effet les avantages suivants :

- connaissance de la provenance géographique des personnes interviewées ;
- connaissance de la proportion de la population se rendant en forêt sans biais lié au taux de réponse ;
- réalisation sur une période relativement courte.

Comme l'étude concerne la fonction récréative de la forêt wallonne, la population de référence pour cette enquête est celle résidant en Wallonie mais la population de la Région de Bruxelles-Capitale en fait également partie compte tenu de sa proximité par rapport aux forêts wallonnes. La population flamande de même que la population des régions limitrophes n'ont pas été prises en compte du fait que leurs lieux d'activités en forêt ne sont pas majoritairement situés en Wallonie et vu les difficultés supplémentaires liées à la langue et au coût des communications téléphoniques.

Au sein de la population de référence, un échantillon de 1 005 contacts a été sélectionné en le répartissant de façon proportionnelle à la population de chaque commune. Cette répartition géographique offre l'avantage de pouvoir relier des différences de comportement en matière d'activités récréatives en forêt entre personnes habitant des régions différentes ainsi qu'entre population urbaine et population rurale.

Pour obtenir les 1 005 réponses, 3 770 appels téléphoniques ont été effectués entre le 25 avril et le 15 mai 2005. Outre les 1 005 réponses, le solde se répartit entre

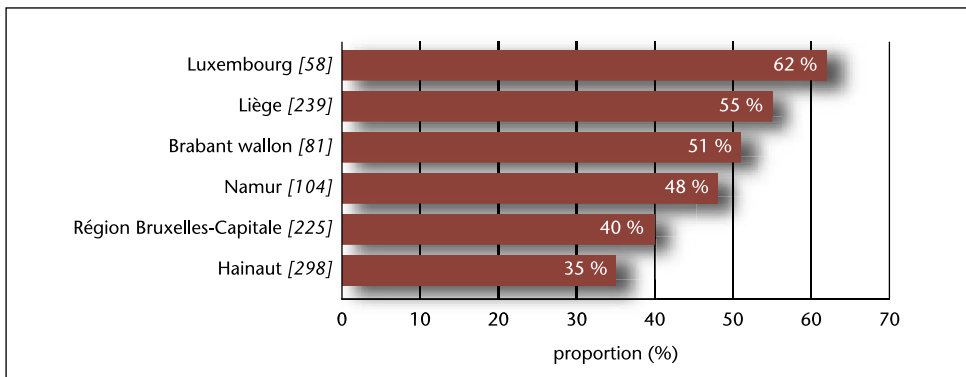


Figure 1 – Proportion de la population allant en forêt en fonction de la province de résidence (en italique, l'effectif total par province).

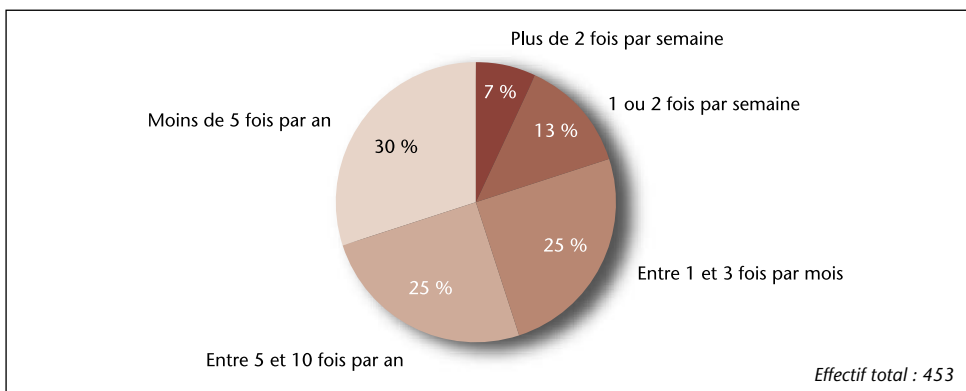


Figure 2 – Fréquence des activités pour les personnes se rendant en forêt à des fins de détente et de loisirs.

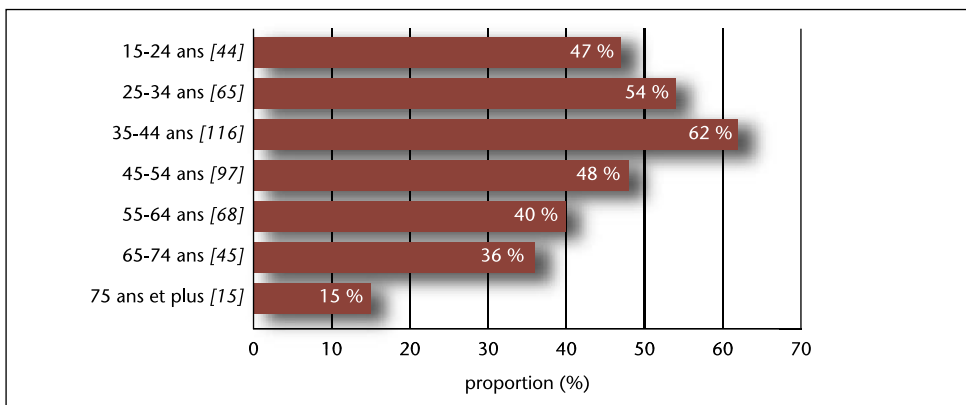


Figure 3 – Proportion des personnes se rendant en forêt à des fins de détente et de loisirs en fonction de l'âge (en italique, l'effectif total par tranche d'âges).

les 1 133 personnes ayant refusé de répondre et 1 632 appels en absence (ou répondus). En plus de ces 3 770 appels, 284 numéros sélectionnés étaient non attribués ou en dérangement.

LE TYPE DE PUBLIC

Ceux qui s'y rendent

Le premier résultat de l'enquête concerne la proportion de la population qui déclare s'être rendue en forêt lors des douze derniers mois pour des activités récréatives ou de détente. Cette proportion s'élève à 45 %. Près d'une personne sur deux fréquenterait donc la forêt dans ce but. Ici se pose la question de la notion même de « forêt » pour la population. Certains, habitant en milieu urbain, assimileraient par exemple un parc boisé à une forêt.

La proportion d'usagers se rendant en forêt dans un but récréatif a aussi été analysée en fonction de la province dans laquelle ils résident. En plus des cinq provinces wallonnes, la Région de Bruxelles-Capitale constitue une sixième entité spatiale. Les résultats synthétisés dans la figure 1 montrent d'importantes différences en fonction de la province de résidence puisque 62 % des personnes interviewées en province du Luxembourg déclarent s'être rendues en forêt lors des douze derniers mois contre 35 % des personnes interrogées dans le Hainaut. Cet écart est très vraisemblablement à mettre en relation avec la différence de taux de boisement entre ces deux provinces (respectivement 52 et 13 %). Les valeurs relativement élevées observées pour les provinces de Namur et de Liège s'expliquent sans doute par les parties rurales boisées de ces deux provinces ainsi que par la

présence de massifs forestiers importants autour des grands centres urbains. Ce dernier élément explique très certainement les proportions observées pour le Brabant wallon et la Région de Bruxelles-Capitale qui sont caractérisés par la présence de la Forêt de Soignes.

Parmi les 45 % de la population qui se rend en forêt, il faut nuancer cette fréquentation en fonction du nombre de visites (figure 2). On peut ainsi distinguer au sein des usagers de la forêt les assidus qui y vont au moins une fois par semaine (20 %) et à l'opposé ceux qui s'y rendent moins de cinq fois par an et qui représentent 30 % des usagers de la forêt.

Par ailleurs, quand on analyse la fréquentation des forêts en fonction de l'âge du public (figure 3), on constate que la tranche d'âge qui se rend le plus en forêt est celle des 35-44 ans (62 %). Cette proportion décroît de façon continue pour les classes d'âges plus élevées. Quant aux classes d'âges plus jeunes, une personne sur deux se rendrait en forêt pour des activités récréatives et de détente.

Ceux qui n'y vont pas

L'enquête cherchait aussi à analyser le profil des personnes affirmant ne pas s'être rendues en forêt lors des douze derniers mois pour des activités récréatives et de détente. Celles-ci représentent 55 % des personnes interrogées.

Les personnes étaient invitées à identifier les raisons qui expliquaient cette non-fréquentation des forêts (figure 4). Le manque de temps est évoqué par 44 % des personnes. Les autres raisons sont, par ordre décroissant, les problèmes de santé, l'éloignement des forêts par rapport au

domicile, l'âge et, en dernière position, le manque d'intérêt.

LA PÉRIODE DE FRÉQUENTATION

La fréquentation des forêts est souvent fonction de la saison. L'été est la saison préférée pour près d'un usager sur quatre (figure 5). Viennent ensuite, ex æquo, le printemps et l'automne. Trente-cinq pour cent des usagers déclarent cependant ne pas préférer une saison en particulier. Cette catégorie ne concerne pas que les habitués allant régulièrement en forêt mais aussi les usagers plus occasionnels.

En ce qui concerne la saison pendant laquelle les usagers déclarent se rendre le moins souvent en forêt, il s'agit de l'hiver pour une personne sur deux. L'été est cité par 17 % des personnes alors que 23 % déclarent être indifférentes. Cette dernière proportion est plus faible que celle obtenue pour la saison préférée. Les usagers éviteraient donc plus une saison

que n'en privilégieraient une pour leurs activités.

Outre la saison, les usagers étaient invités à se prononcer sur le mois pendant lequel ils se rendent le plus souvent en forêt. 51 % d'entre eux déclarent y être indifférents et parmi ceux qui y accordent de l'importance, 11 % préfèrent le mois de juillet.

Si les variations temporelles de fréquentation ont déjà été analysées sur base de critères comme le mois et la saison, un cycle de variations peut encore être analysé en distinguant les jours de week-end, les jours de semaine et les jours de congé (figure 6). Si la presque totalité (93 %) des personnes allant en forêt s'y rend pendant des jours de week-end, seul un tiers fréquente la forêt pendant des jours de semaine. Enfin, 83 % des usagers déclarent se rendre en forêt pendant leurs congés.

Un autre critère de caractérisation de l'activité consiste à voir si celle-ci est prati-



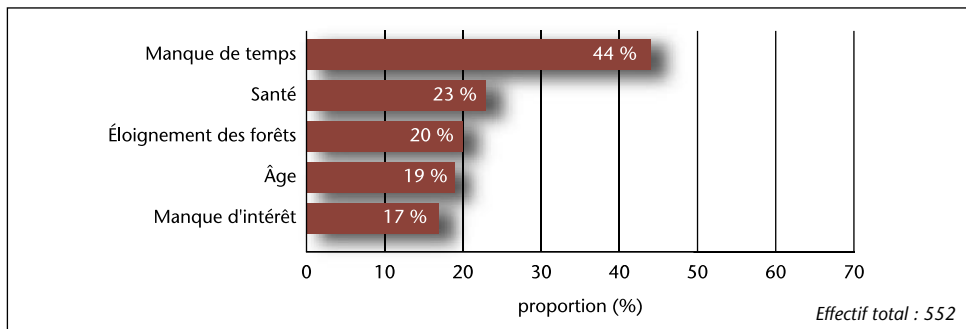


Figure 4 – Motifs évoqués par les personnes n'allant pas en forêt.

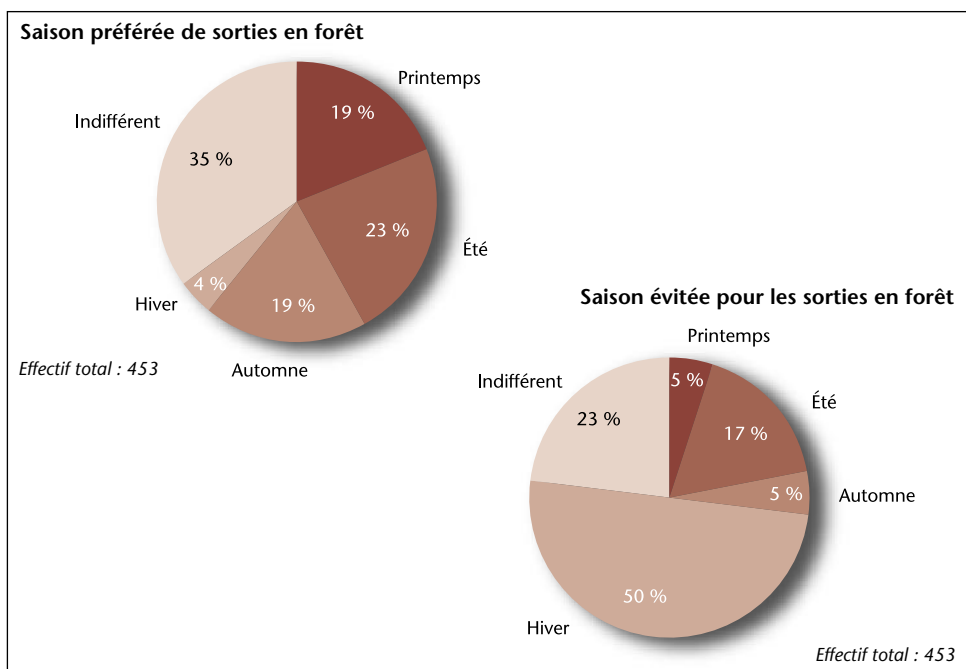


Figure 5 – Saisons pendant lesquelles les sorties en forêt sont les plus fréquentes et les moins fréquentes.

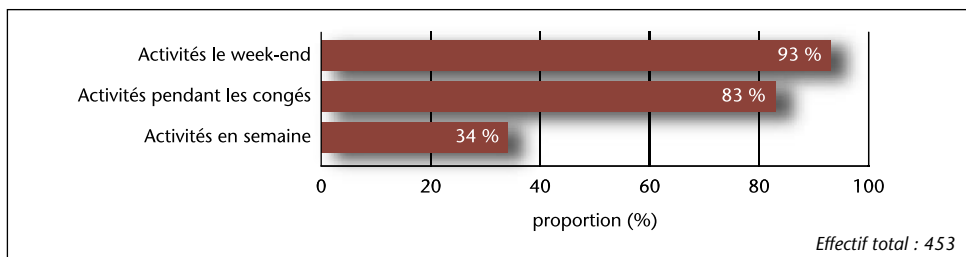


Figure 6 – Périodes pendant lesquelles la population se rend en forêt.



quée seul(e), en couple, en famille, entre amis ou en groupe (tableau 1). Des variations peuvent aussi être observées selon que l'activité se déroule en semaine, le week-end ou pendant les congés. On remarque ainsi que ce sont les activités en solitaire qui dominent pendant la semaine alors que les activités en famille sont

les plus fréquentes pendant les week-end et jours fériés.

LES ACTIVITÉS PRATIQUÉES

Une liste de quatorze activités récréatives était proposée aux personnes déclarant se

Tableau 1 – Type de groupe et période de sorties en forêt.

Type de groupe	Semaine		Week-end		Congé	
	proportion	effectif	proportion	effectif	proportion	effectif
Seul(e)	37 %	58	11 %	47	11 %	42
En couple	22 %	34	24 %	99	20 %	74
En famille	19 %	30	41 %	169	42 %	158
Entre amis	15 %	23	17 %	71	20 %	73
En groupe	7 %	10	7 %	31	7 %	27
Total	100 %	155	100 %	417	100 %	374

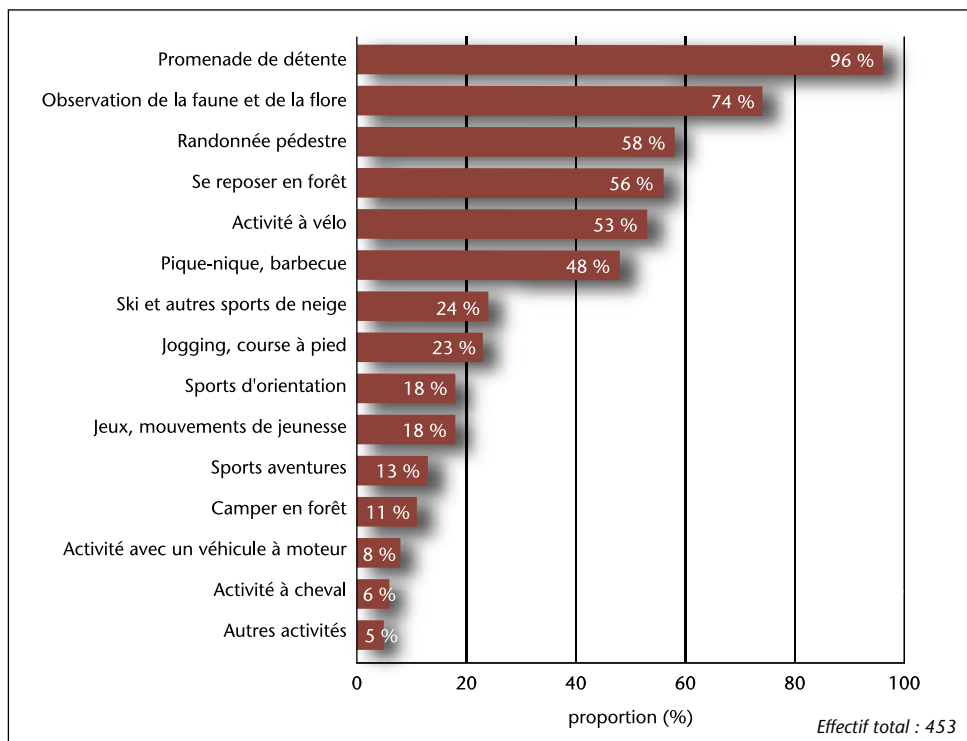


Figure 7 – Activités de détente et de loisirs pratiquées en général par la population allant en forêt.

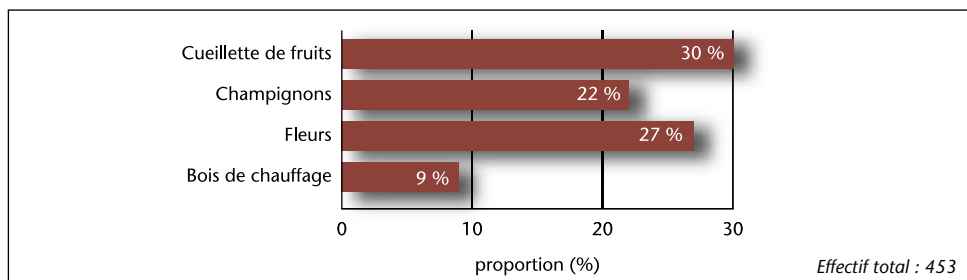


Figure 8 – Activités de récolte pratiquées par la population allant en forêt.

rendre en forêt. Celles-ci étaient invitées à identifier les activités qu'elles pratiquent en nuanciant selon la fréquence (figure 7). L'activité la plus pratiquée est la promenade de détente qui concerne 96 % des usagers et l'observation de la faune et de la flore est citée par 74 % des personnes allant en forêt.

Les activités davantage sportives comme la randonnée pédestre et les activités à vélo sont pratiquées respectivement par 58 et 53 % des usagers.

Les autres sports tels que le jogging, les sports de neige, les sports d'orientation, les sports aventures et surtout les activi-

tés équestres sont par contre cités par une proportion plus faible d'usagers.

Quant aux autres activités de détente, le repos en forêt est cité par 56 % des personnes, le pique-nique par 48 % puis viennent ensuite les jeux et, de façon nettement moins fréquente, le camping.

Outre les activités récréatives et de détente ne prélevant aucune ressource matérielle en forêt, l'enquête a permis de savoir s'il arrivait aux usagers de se rendre en forêt pour récolter des produits comme des fruits, des champignons, des fleurs, voire du bois de chauffage (figure 8). La question telle que posée ne permet pas de distinguer les personnes cueillant quelques produits pour les consommer directement pendant leur activité de détente et celles dont la cueillette constitue une activité à part entière, même pour usage personnel. Les proportions obtenues oscillent entre 22 et 30 % à l'exception du bois de chauffage qui concerne moins d'une personne sur dix.

Les activités récréatives peuvent dans certains cas être organisées par un club

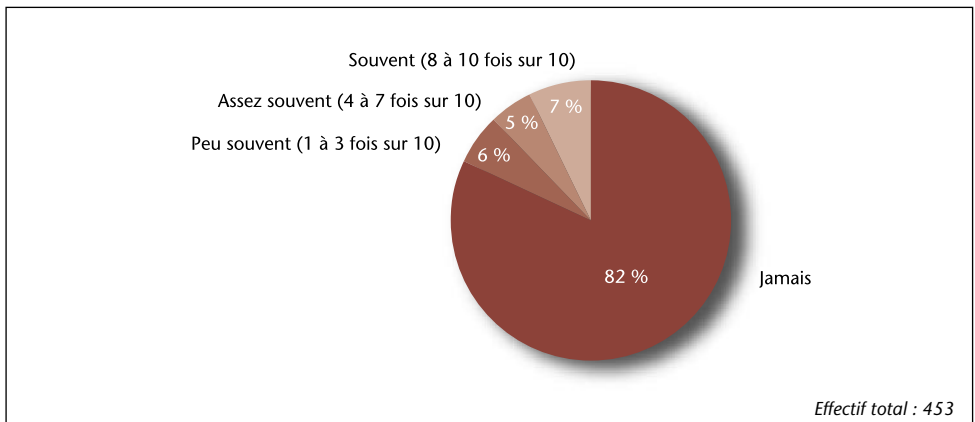
sportif ou par une association. Les personnes interviewées avaient la possibilité de faire savoir si les activités récréatives et de détente pratiquées en forêt étaient organisées par une tierce personne, jamais, peu souvent, assez souvent ou souvent. Il ressort des résultats (figure 9) que les activités ne sont, pour la grande majorité des usagers (82 %), jamais organisées.

LE CONSENTEMENT À PAYER

L'importance économique de la fonction récréative des forêts est difficilement chiffrable vu que dans la très grande majorité des cas, les activités de détente et de loisirs en forêts constituent un service non-marchand dont bénéficie le public.

Pour tenter de chiffrer la valeur récréative des forêts, différentes méthodes d'économie environnementale ont été mises au point³⁻⁴, comme la méthode des coûts de déplacements (la valeur que le public accorde à son activité est au moins égale à l'ensemble des dépenses faites pour se rendre en forêt) ou la méthode de l'éva-

Figure 9 – Participation à des activités organisées.



Proportion des usagers prêts à payer	23 %
Montant minimum	2 euros/an
Montant maximum	150 euros/an
Montant moyen	25 euros/an
Écart-type	24,9 euros/an
Intervalle de confiance (95 %)	4,7 euros/an

Tableau 2 – Consentement à payer sous la forme d'une cotisation annuelle.

Fréquence des sorties en forêt	Proportion des usagers prêts à payer	Effectif	Montant moyen (euro)	Consentement à payer unitaire (euro)
Moins de 5 fois par an	26 %	36	23,69	9,47
Entre 5 et 10 fois par an	29 %	33	26,68	3,56
Entre 1 et 3 fois par mois	26 %	30	20,65	0,86
1 ou 2 fois par semaine	21 %	12	34,55	0,44
Plus de 2 fois par semaine	24 %	7	40,00	0,26

Tableau 3 – Consentement à payer en fonction de la fréquence des sorties en forêt.

luation contingente qui se base notamment sur le « consentement à payer » pour bénéficier de l'activité.

Afin d'évaluer l'importance que les activités récréatives en forêt représentent pour le public, une question portait sur le consentement à payer, sous la forme d'une cotisation annuelle. Cette question peut heurter le public qui y voit la possibilité d'instaurer une nouvelle taxe. L'objectif est tout autre ici puisqu'il s'agit avant tout de montrer quelle valeur les usagers accordent à la forêt. Sur l'ensemble des personnes qui se sont rendues en forêt lors des douze mois précédant l'enquête, 23 % d'entre elles accepteraient de payer une cotisation annuelle pour se promener en forêt (tableau 2). Cette proportion non-négligeable reflète manifestement l'importance accordée par le public à la forêt dans un but de loisirs et de détente.

Dans un second temps, il était demandé aux personnes acceptant de payer une cotisation d'évaluer le montant qu'elles seraient prêtes à dépenser par année. Le montant moyen obtenu est de 25 euros/an mais avec une variabilité particulièrement élevée. Les montants minimum et maximum cités sont respectivement de 2 et de 150 euros/an.

Si on analyse le consentement à payer en fonction de la fréquence des sorties en forêt, on observe tout d'abord qu'il n'y a pas de différences importantes entre proportions de personnes prêtes à payer, d'une classe de fréquentation à l'autre (tableau 3). On remarque cependant une légère baisse de la proportion pour les personnes allant le plus régulièrement en forêt. Par contre, en ce qui concerne les montants moyens, on perçoit une augmentation pour les classes de fréquentation plus importante, à l'exception de la



classe médiane (fréquentation entre une et trois fois par mois) pour laquelle on observe la valeur la moins élevée.

Si on calcule le consentement à payer pour chaque sortie en forêt à partir de la cotisation annuelle, on observe une décroissance exponentielle de ce consentement à payer en fonction de la fréquence des sorties en forêt. La valeur moyenne par sortie passe de 9,47 euros pour les personnes allant moins de cinq fois par an à 0,26 euro pour les personnes qui s'y rendent plus de deux fois par semaine.

Ces résultats doivent être interprétés avec prudence. En effet, dans ce type de question, beaucoup de personnes citent souvent un montant inférieur à la valeur qu'ils attribuent réellement à l'activité (notion de *free-riding* en économie environnementale). D'autres méthodes telles que celles prenant en compte les déplacements effectués seraient également à appliquer.

LES LIEUX FRÉQUENTÉS

Les personnes se rendant en forêt étaient invitées à citer trois communes dans lesquelles elles s'étaient rendues récemment pour y pratiquer des activités récréatives. Le jeu de données obtenu a permis d'identifier 883 destinations (zéro à trois destinations citées par les 453 personnes allant en forêt). La carte présentée à la figure 10 a été obtenue en classant les communes en fonction du nombre de fois qu'elles ont été citées par les personnes interviewées.

Les pôles qui peuvent être identifiés d'après cette carte sont :

- la région des Hautes-Fagnes ;
- la vallée de la Semois ;
- le sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse ;
- les agglomérations des grandes villes dont Mons, Namur, Liège et Bruxelles ;
- les communes touristiques ardennaises comme Durbuy, La Roche, Saint-Hubert, Vielsalm ainsi que Rochefort et Dinant.

La fréquentation touristique ardennaise se concentre autour de ces grands centres ainsi que le long des vallées ardennaises alors que le plateau de l'Ardenne centrale semble moins fréquenté.

Quant aux communes les moins citées, il s'agit essentiellement des communes de Hesbaye liégeoise et hennuyère ainsi que quelques communes ardennaises dont la fréquentation a sans doute été assimilée aux centres touristiques proches (notamment autour de Durbuy).

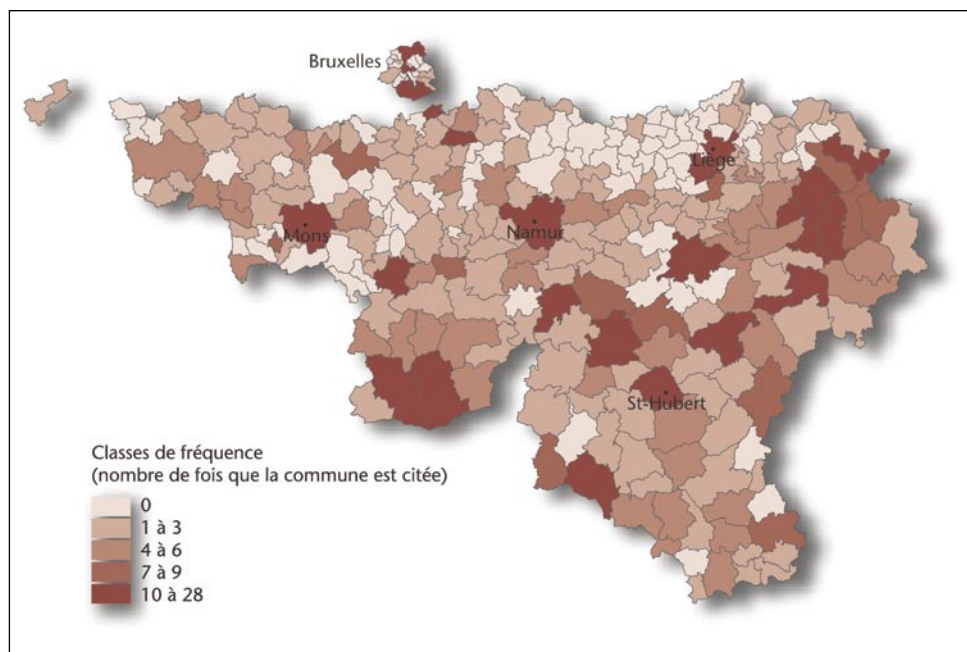
CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

Cette enquête téléphonique a permis de connaître le comportement de la population wallonne et bruxelloise vis-à-vis des activités récréatives en forêt. On peut

en effet faire ressortir les éléments suivants :

- une grande proportion de la population wallonne et bruxelloise ressent le besoin de se rendre en forêt pour se détendre et seule une faible proportion de la population semble se désintéresser d'activités récréatives en forêt ;
- la majorité des usagers se rend en forêt pour se détendre, les activités davantage sportives ne concernent qu'une part plus faible de la population ;
- l'essentiel de la fréquentation se fait le week-end même si on constate une fréquentation en semaine par des sportifs ou des personnes retraitées, généralement seuls ;
- deux types de fréquentation apparaissent : celle de proximité, proche des lieux de résidence, et celle davantage touristique ;

Figure 10 – Communes citées comme destination pour la pratique d'activités récréatives en forêt.



- la valeur attribuée par le public aux activités récréatives en forêt semble importante si l'on s'en réfère au consentement à payer fixé par les personnes interviewées.

Cette enquête a permis de connaître la proportion de la population wallonne et bruxelloise qui se rend en forêt. Cependant, la caractérisation exhaustive de la fréquentation des forêts nécessite d'interviewer les usagers lorsqu'ils réalisent effectivement leur activité en forêt. Une telle enquête *in situ* apporte une information plus fiable (« les gens sont pris sur le fait ») qui peut de plus être reliée à une caractérisation du massif forestier concerné. L'ensemble du public est également pris en compte, y compris les touristes étrangers qui peuvent constituer dans certaines régions l'essentiel de la fréquentation. Une telle enquête est actuellement en cours de réalisation avec la collaboration des agents de la Division de la Nature et des Forêts. Quarante massifs forestiers répartis sur l'ensemble de la Région wallonne ont été sélectionnés afin d'y interviewer le public au cours de six périodes étalées sur une année. ■

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier particulièrement les Professeurs Jacques Rondeux, Philippe Lejeune, Jean-Michel Ronsse et Bertrand Hamaide pour leur aide et leurs conseils lors de la mise en œuvre de l'enquête.

Merci également aux dix jobistes qui ont formé les 4 054 numéros de téléphone pour obtenir les 1 005 réponses ainsi qu'à Annie Bastogne, David Dufour et Éric Jadoul pour le suivi de l'enquête et l'en-

codage... Sans oublier les 1 005 personnes qui ont donné entre 2 et 12 minutes de leur temps pour répondre à cette enquête.

BIBLIOGRAPHIE

- ¹ COLSON V. [2004]. *La fonction récréative des forêts : état des lieux et élaboration d'une cartographie de la fréquentation potentielle des massifs forestiers wallons*. FUSAGx, Gembloux, 71 p.
- ² MOIGNEU T. [2005]. *Gérer les forêts périurbaines*. Office National des Forêts, Fontainebleau. 414 p.
- ³ DESPRES A., NORMANDIN D. [1996]. Les services d'environnement fournis par la forêt : évaluation et régulation. *Cahiers d'Économie et Sociologie Rurales* 41 : 61-91.
- ⁴ PEYRON J.-L. [1998]. *Élaboration d'un système de comptes économiques articulés de la forêt au niveau national*. ENGREF, Nancy, 364 p.

Cet article est issu d'une étude portant sur l'évaluation de la fonction récréative de la forêt wallonne, financée par la Faculté universitaire des Sciences agronomiques de Gembloux et la Division de la Nature et des Forêts (MRW-DGRNE) – Accord cadre de recherche et vulgarisation forestières.

VINCENT COLSON

colson.v@fsagx.ac.be

Unité de Gestion des Ressources
forestières et des Milieux naturels,
Faculté universitaire des Sciences
agronomiques de Gembloux
passage des Déportés, 2
B-5030 Gembloux